



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du 11 juillet 2016

Délibération n° 2016-1345

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne

objet : Réaménagement du cours Emile Zola - tronçon C - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD)

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**Rapporteur** : Madame la Conseillère Gandolfi

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 13 juillet 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jaquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Vullien (pouvoir à M. Vincent), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Fautra (pouvoir à M. Gascon), MM. Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Picot), M. Gomez (pouvoir à M. Dercamp), Mmes Laval (pouvoir à M. Fromain), Lecerf (pouvoir à Mme Runel), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Diamantidis), M. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), MM. Rabehi, Sannino (pouvoir à Mme Peillon), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Mme Tifra (pouvoir à Mme Gandolfi), M. Veron (pouvoir à M. Germain).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot.

**Conseil du 11 juillet 2016****Délibération n° 2016-1345**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Réaménagement du cours Emile Zola - tronçon C - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD)**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le présent dossier concerne l'avenant n° 1 au marché 1 : voirie réseaux divers (VRD) pour l'opération de réaménagement du cours Emile Zola - tronçon C - rue du Commandant l'Herminier à la rue Pierre Baratin à Villeurbanne, réalisé dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2009-2014.

Par délibérations du Conseil n° 2009-1015 du 2 novembre 2009, n° 2010-1604 du 28 juin 2010, n° 2011-2384 du 12 septembre 2011 et n° 2013-3968 du 24 juin 2013, la Communauté urbaine de Lyon a décidé l'individualisation de l'autorisation de programme globale sur l'opération n° 0P09O2055 pour un montant de 18 630 000 € TTC en dépenses sur le budget principal, 181 400 € en recettes sur le budget principal, ainsi qu'une individualisation sur l'opération n° 1P09O2055 pour un montant de 257 140 € HT pour les travaux d'adduction en eau potable.

Par délibération du Conseil n° 2014-0078 du 23 juin 2014, la Communauté urbaine a autorisé la signature du marché 1 : VRD dans le cadre du réaménagement du cours Emile Zola - tronçon C - rue du Commandant l'Herminier à la rue Pierre Baratin à Villeurbanne.

Ce marché a été notifié sous le numéro n° 2014-197 le 7 juillet 2014 à l'entreprise COLAS Rhône-Alpes-Auvergne, pour un montant de 5 568 217,20 € HT, soit 6 681 860,64 € TTC.

Différents aléas de chantier rencontrés pendant la période de réalisation des travaux ont conduit à réaliser un avenant motivé principalement par :

- la découverte d'un réseau abandonné d'assainissement sous la rue Pierre Voyant, ayant nécessité un comblement partiel de cet ouvrage,
- des adaptations des raccordements des ouvrages de collecte d'eaux pluviales sur le réseau existant,
- des ajustements significatifs des travaux réalisés sur la dalle du métro avec un besoin supplémentaire de protection de l'étanchéité de l'ouvrage suite à la réalisation d'une planche d'essai,
- des ajustements liés aux revêtements en béton sablé : un sablage plus fort en raison d'une moins grande sensibilité à la salissure (retour d'expérience suite à la mise en service de la première section) et la mise en œuvre d'un matériau de protection des bétons sur la zone du marché forain de Cusset,
- des ajustements liés aux revêtements en enrobé : grâce à la collaboration avec le laboratoire de la direction de la voirie, une moins-value et une optimisation des structures a été possible en diminuant l'épaisseur des enrobés. Des travaux de nuit ont été nécessaires afin de diminuer l'impact sur la circulation.

Compte tenu des prix nouveaux et des ajustements de quantités réalisées sur les différents chapitres, les plus ou moins values induites sont les suivantes :

- lot technique n° 1 "voirie et génie civil des réseaux secs" : + 269 635,76 € HT,
- lot technique n° 2 "génie civil des réseaux humides" : + 43 009 € HT,
- lot technique n° 3 "revêtements de sol en béton" : - 198 179,84 € HT,

soit un total de 114 464,92 € HT.

Cet avenant n° 1 d'un montant de 114 464,92 € HT, soit 137 357,90 € TTC porterait le montant total du marché à 5 682 682,12 € HT, soit 6 819 218,54 € TTC. Il s'ensuit une augmentation de 2,06 % du montant initial du marché.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** l'avenant n° 1 au marché n° 2014-197 conclu avec l'entreprise COLAS Rhône-Alpes-Auvergne pour les travaux de voirie réseaux divers (VRD) réalisés dans le cadre du réaménagement du cours Emile Zola - tronçon C à Villeurbanne.

Cet avenant, d'un montant de 114 464,92 € HT, soit 137 357,90 € TTC porte le montant total du marché à 5 682 682,12 € HT, soit 6 819 218,54 € TTC.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant.

**3° - La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée sur l'opération n° OP09O2055, le 24 juin 2013, à la charge du budget principal pour un montant de 18 630 000 € TTC en dépenses.

**4° - Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 23151 - fonction 844 et compte 4581022 fonction 01.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 13 juillet 2016.**